

PROJET DE TERRITOIRE

Fiche action n°4 : Circuits courts et agriculture / ressources locales



Enjeux : Maintenir et renforcer un cadre de vie de qualité notamment en maîtrisant notre empreinte énergétique et climatique ; Développer et soutenir une agriculture et un tourisme plus durables et responsables

Orientations stratégiques : Rationaliser l'utilisation de nos ressources et développer des sources d'énergie plus durables ; Favoriser et soutenir le développement de filières énergétiques courtes ; Pérenniser et diversifier l'activité agricole notamment à travers le tourisme durable ; Favoriser et encourager le développement de systèmes alimentaires de proximité.

Besoins du territoire : Nos ressources locales sont le plus souvent peu ou pas valorisées. En ce qui concerne le bois, on note une diminution progressive des haies bocagères. Dans un contexte d'augmentation du coût des énergies, l'utilisation du bois énergie constituerait une consommation durable et une nouvelle filière économique. En ce qui concerne l'agriculture il est à noter le manque de valorisation des produits locaux (AOC calvados, Pont-l'Evêque, Camembert, Pommeau) voir la disparition de certains savoir-faire (vergers, travail du chaume...).

Contexte : Le PnrBSN entend, à travers sa charte forestière, encourager une gestion durable et multifonctionnelle du bois et de la haie et favoriser le développement d'une filière bois en développant la demande. Il entend également « Développer les filières courtes innovantes et encourager la consommation de produits du territoire ». Le programme Leader lui, entend valoriser les ressources locales par le développement de filières courtes notamment pour les produits agricoles, artisanaux et forestiers. De plus, le ministère de l'agriculture lance un appel à projet dans le cadre de son Programme National pour l'Alimentation.

Objectifs opérationnels

- Développement de la filière bois énergie ;
- Sensibiliser les agriculteurs et accompagner la réimplantation et la valorisation de haies en bois énergie ;
- Contribuer à une gestion équilibrée et durable des ressources ;
- Tendre à une réduction et une rationalisation de la dépense énergétique publique ;
- Soutien et accompagnement des actions de coopération et de mutualisation (outils de transformation, de commercialisation et de distribution) menés ;
- Sur un mode partenarial, animer la mise en réseau des acteurs agricoles vers une démarche de circuits courts alimentaires etc.
- Accompagner les exploitants dans la construction d'une offre agritouristique (ferme pédagogique, visites d'exploitation...)